



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements

Question écrite n° 110218

Texte de la question

M. Yves Deniaud appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur le manque d'établissements d'accueil pour les personnes handicapées âgées. Alors qu'en cinquante ans l'espérance de vie d'une personne atteinte de trisomie est passée de vingt à soixante ans, force est de constater que nous manquons cruellement de maisons de retraite pour handicapés. La création dernièrement de l'unité pour personnes handicapées vieillissantes à la maison de retraite de Carrouges constitue une première et doit être encouragée. De tels établissements constituent une alternative respectueuse de la personne humaine qui n'est plus contrainte de vivre chez ses parents vieillissants ou de rester dans des centres d'aide par le travail qui sont foncièrement inadaptés arrivé un certain âge. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour mettre en place des maisons de retraite adaptées aux personnes handicapées âgées, afin de répondre aux attentes de personnes handicapées et de leur famille.

Données clés

Auteur : [M. Yves Deniaud](#)

Circonscription : Orne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110218

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11773